



Systèmes Diversifiés

Collectif BioRéférences



LES SYSTEMES D'ELEVAGE RUMINANTS DIVERSIFIES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE MASSIF CENTRAL : QUELLES SPECIFICITES ?

ETUDE REALISEE PAR VETAGRO SUP ET LE POLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL



1. Des références pour mieux accompagner le développement de l'AB

Dans un contexte de fort développement de l'agriculture biologique (AB), il est nécessaire de disposer de références sur les systèmes bio. Cela permet aux agriculteurs, conseillers, ou encore techniciens, de mieux connaître les pratiques en place, d'améliorer les performances des systèmes et d'accompagner les agriculteurs en conversion.

Si des références existent pour les systèmes d'élevage spécialisés, elles sont rares pour les systèmes diversifiés, possédant plusieurs ateliers de production animale et/ou végétale.

Le projet BioRéférences (2015-2020), porté par le collectif BioRéférences et piloté par le Pôle Agriculture Biologique Massif Central, a pour objectif général de répondre, à travers une approche collective et innovante, au besoin pour les acteurs (agriculteur, conseiller, aval, décideur public...) de **références technico-économiques actualisées** sur les systèmes de production biologiques. L'objectif spécifique est de **co-construire une « fabrique commune Massif Central » de références prioritaires sur le Massif Central pour les ruminants**, et d'étudier la façon d'étendre cette fabrique à d'autres productions (monogastriques) et de la pérenniser.

Il s'articule autour de trois actions :

- renforcer et optimiser l'existant, notamment grâce au suivi d'un réseau de fermes permettant de produire des références ;
- innover en termes de production de références (indicateurs, démarche participative...) ;
- valoriser les références produites.

Retrouvez l'ensemble des résultats du projet sur :

<https://bioreferences.bioetclac.org/>

2. Objectifs de cette étude

Dans le cadre du projet BioRéférences, une étude a été réalisée sur les systèmes d'élevage de ruminants diversifiés en AB du Massif Central, avec pour objectifs :

- de dresser un état des lieux sur de tels systèmes ;
- de proposer, à terme, une méthode de production de références pour les systèmes diversifiés.

3. Qu'est-ce qu'un système d'élevage diversifié ?

Dans cette étude, un système d'élevage diversifié a été défini comme un système comprenant **plusieurs ateliers de production** agricole, animale et/ou végétale, dont les produits sont **destinés à la vente**. Il a été considéré que la transformation à la ferme et la vente directe ne suffisaient pas à définir un système comme diversifié, mais ces activités ont tout de même été prises en compte dans ce travail, contrairement aux activités para-agricoles ou non-agricoles (panneaux photovoltaïques, gîte à la ferme...).



4. Les systèmes d'élevage diversifiés en AB : état des lieux

a. Quelques chiffres sur le Massif Central¹

Dans le Massif Central, **872 exploitations** bio sont des systèmes d'élevage ruminants diversifiés, soit **20 % des fermes biologiques de ce territoire**. Parmi ces fermes diversifiées :

- 55 %** ont un atelier **bovins viande**
- 38 %** font du **maraîchage**
- 31 %** ont un atelier **ovins viande**
- 24 %** ont un atelier **bovins lait**
- 22 %** font de l'**arboriculture** ou des **petits fruits**
- 13 %** ont un atelier **caprins**
- 6 %** ont un atelier **ovins lait**

(Source : données régionales de notification à l'Agence Bio, chiffres à partir de l'année 2012 selon les exploitations).



Les **combinaisons d'ateliers les plus courantes** dans les systèmes d'élevage de ruminants diversifiés sont :

En Auvergne :

- 46 %** ont des **bovins viande** et des **caprins**
- 43 %** ont des **bovins viande** et font du **maraîchage**
- 23 %** ont des **bovins viande** et des **bovins lait**
- 23 %** ont des **bovins viande** et des **ovins viande**
- 23 %** ont des **bovins lait** et font du **maraîchage**
- 22 %** ont des **ovins viande** et des **caprins**

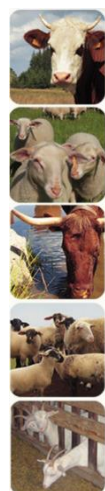
Dans le Limousin :

- 39 %** ont des **bovins viande** et font de l'**arboriculture**
- 37 %** ont des **bovins viande** et font du **maraîchage**
- 29 %** ont des **bovins lait** et font du **maraîchage**
- 23 %** ont des **ovins viande** et des **caprins**

(Source : données de certification issues des organismes certificateurs et transmises par les DRAAF Auvergne et Limousin, chiffres 2014).

b. Des propriétés spécifiques (informations issues de la bibliographie)

La diversité des ateliers de production confère aux systèmes d'élevage diversifiés un certain nombre de propriétés spécifiques, liées notamment aux interactions entre ateliers :



- une **utilisation optimale des ressources** végétales : chacune des espèces animales présentes peut valoriser des parcelles et/ou des espèces végétales différentes ;
- une **complémentarité agronomique** (amendements) : comme pour tout système de polyculture-élevage, les effluents des troupeaux pourront servir d'amendements pour les productions végétales. Ce point est particulièrement important pour les éleveurs ayant un atelier maraîchage ;
- une **complémentarité zootechnique** : par exemple, la rotation entre cheptels permet de rompre les cycles de parasites spécifiques à une seule des espèces animales présentes ;
- une **plus forte résilience** face aux aléas (climatiques, du marché...) : la diversité des productions est une garantie en cas de crise sur l'un des ateliers ;
- une **complémentarité de gamme, notamment en lien avec la transformation, la vente directe** : la diversité des productions peut permettre de répondre à une demande des clients, elle permet de proposer une gamme variée, ainsi que de nouveaux produits, etc. ;

¹ La zone Massif Central recouvre 22 départements, en partie ou en totalité, soit quatre régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

- une **complémentarité des productions dans le temps** : les productions se placent à des moments différents de l'année, permettant une certaine constance ou complémentarité de revenu, le maintien d'une place sur un marché, etc. ;
- une **économie de gamme** : une utilisation des mêmes moyens de production pour les différents ateliers est possible (ressources, bâtiments, main-d'œuvre ; de manière différée ou non).

5. Enquêtes chez les éleveurs diversifiés bio du Massif Central



Dix enquêtes en élevages diversifiés de la zone Massif Central ont été réalisées afin de mieux comprendre le fonctionnement de tels systèmes. Si les résultats ne permettent pas d'en ressortir des résultats statistiquement significatifs, quelques grands enseignements ont pu en être tirés. Ils confirment les observations issues de la bibliographie en ce qui concerne les propriétés spécifiques des systèmes d'élevage diversifiés. Trois aspects apparaissent comme particulièrement importants : le travail, le mode de commercialisation et les interactions entre ateliers.

Le travail :

- les agriculteurs le citent à la fois comme l'une des raisons possibles de la diversification de l'exploitation et à la fois comme source d'inconvénients :
 - pour six éleveurs sur dix, la création d'un nouvel atelier est liée à l'arrivée d'un nouveau travailleur (associé, salarié...), pour lequel il fallait alors pouvoir dégager un revenu et/ou fournir du travail supplémentaire ;
 - la diversité des productions entraîne parfois une surcharge de travail, rend l'organisation des tâches plus complexe, ou peut imposer plus de contraintes sur l'année (moins de possibilités de libérer du temps libre).

Ressenti d'éleveur :

Je n'ai pas de grosses pointes de travail, il y a du travail tout le temps.

La vente directe :

- elle peut être un moteur de la diversification : une demande des clients ou la volonté de proposer plus de produits peut conduire à se diversifier ;
- quatre éleveurs sur dix disent avoir une raison de diversifier en lien avec la vente directe ;
- elle peut aussi profiter de la diversification sans en avoir été le moteur : quand il y a transformation par exemple, la diversité des productions peut permettre de proposer des produits mélangés (pâté aux deux viandes par exemple) ;
- elle peut permettre, grâce à une meilleure valorisation des produits, d'avoir des ateliers de plus petite taille et ainsi rendre la diversité moins complexe à gérer.

Transformation et vente directe sont beaucoup plus fréquentes dans les élevages diversifiés que dans les élevages spécialisés :

- **30 % des élevages diversifiés font de la transformation** contre 20 % des élevages spécialisés ;
- **62 % des élevages diversifiés font de la vente directe** contre 39 % des élevages spécialisés.

(Source : ORAB Auvergne, % d'exploitations).



Les interactions entre les ateliers :

Ressenti d'éleveur :

L'élevage, et les effluents qu'il apporte, est primordial pour le maraîchage !

- pour les agriculteurs interrogés, il n'existe pas de compétition entre leurs différents ateliers : le système est organisé de manière à ce que tous les ateliers s'articulent et participent ensemble au fonctionnement du système ;
- ces interactions peuvent être d'ordre économique (complémentarité de revenu, existence d'un produit d'appel...), d'ordre agronomique (utilisation des effluents d'élevage pour la fertilisation des cultures, bonne utilisation du parcellaire, pâturage mixte favorable à la gestion du parasitisme...), ou d'ordre divers (usage optimisé des bâtiments et du matériel, fabrication de produits mélangés, commercialisation...).

6. Perspectives : vers une méthodologie de production de références adaptée aux systèmes d'élevage diversifiés

Pour décrire le fonctionnement des systèmes diversifiés, il convient donc de prendre en compte le travail, la commercialisation et les interactions entre ateliers. La mobilisation des indicateurs technico-économiques classiques peut être améliorée en calculant certains d'entre eux par atelier (autonomie, économie, travail par ex) mais de nouveaux indicateurs décrivant les interactions entre ateliers sont à réfléchir.

Une thèse, en projet, devrait permettre d'approfondir ce travail exploratoire afin d'aboutir à une méthodologie de production de références adaptée aux systèmes d'élevage diversifiés.



Crédit : Philippe Vallas

Pour en savoir plus : Retrouvez le mémoire de stage d'Aurélie Buteau et les présentations concernant les travaux du projet BioRéférences sur ces systèmes diversifiés sur <https://bioreferences.bioetclac.org/systemes-diversifies-2/>.

Pour citer ce document : Cournut S., Buteau A., Grenier J., Belleil A. (2017). *Les systèmes d'élevage ruminants diversifiés en Agriculture Biologique dans le Massif Central : quelles spécificités ?* VetAgro Sup, Pôle Agriculture Biologique Massif Central.

Document réalisé par Aurélie Belleil (Pôle AB MC), Sylvie Cournut (VetAgro Sup) et Julie Grenier (Pôle AB MC) à partir des travaux de stage d'Aurélie Buteau et de la présentation effectuée lors du séminaire du 6 avril 2017 par Sylvie Cournut.

Edition : Juillet 2017

Projet financé dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central

1^{ère} tranche (mi 2015/2016) financée par l'Etat (FNADT), les Régions Languedoc-Roussillon, Auvergne et Rhône-Alpes, et les Départements de l'Aveyron et de la Corrèze

2^{ème} tranche (année 2017) financée par l'Etat (FNADT), la Région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Corrèze



Nous contacter ?

Pôle Agriculture Biologique Massif Central – jgrenier.polebio@gmail.com – 04 73 98 69 57

89 avenue de l'Europe – BP 35 – 63370 LEMPDES

<https://www.poleabmc.org/>